



FNEC-FP FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://69.fo-snudi.fr>

Compte-rendu du CHSCT du Rhône

Le 23 mars 2016, s'est tenu le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail du Rhône. Sylvain DEPAIX (SNUDI-FO) et Fabrice PINTAEL (SNFOLC) y représentaient les personnels au nom de la FNEC-FP FO.

Loi El- Khomri : tous concernés !

Lors de ce CHSCT D, dans sa déclaration préalable, Force ouvrière a indiqué que les contre-réformes visant à la **territorialisation de l'école** (PEDT, rythme scolaire, réforme du collège...), la **flexibilité** (actualisation des temps de services des remplaçants, projet de décret modifiant nos obligations de services...) et la **casse des statuts des personnels** sont à l'origine de la détérioration des conditions de travail des enseignants et ont des conséquences sur leur santé.

Cette situation a pour origine la même logique que celle du projet El Khomri contre le code du travail : **une logique destructrice des droits collectifs, ceux définis par le code du travail et les statuts de la fonction publique.**

C'est pourquoi, la FNEC FP Force ouvrière dans l'Education Nationale a appelé à la grève interprofessionnelle du 31 mars 2016 pour le retrait du projet de loi El-Khomri.

Accident de travail : une augmentation qui témoigne de la dégradation des conditions de travail des enseignants.

Le nombre d'accidents de travail liés au service (temps d'enseignement, temps de surveillance...) augmente (+33% de 2013 à 2015).

Il y a trois principales origines pour les accidents de service : **les chutes, les agressions** (d'élèves ou de parents) qui augmentent fortement et **les expositions ou contacts** (produits ou chocs avec un tiers...)

Pour ces trois risques Force Ouvrière demande à ce que les enseignants soient informés de cette situation et que des mesures de prévention soit menées par l'employeur.

Pour Force ouvrière, trop d'accident ne sont pas comptabilisés faute de démarche des enseignants qui en sont victimes.

N'hésitez pas à contacter le syndicat qui vous aidera dans vos démarches.

Médecine de prévention : une situation catastrophique !

Faute de recrutement suffisant de la part du rectorat de résoudre un problème ancien: **il n'y a plus de médecin de prévention (médecin du travail) dans l'Académie.**

C'est tout le suivi individuel et collectif des agents qui est ainsi remis en cause. Ce sont des actions de préventions, d'adaptations de postes, de constitution de dossiers qui ne peuvent plus être menées à bien.

Plus que jamais il est temps de participer à la campagne pour le recrutement de médecin de prévention. Contactez le syndicat.

Conditions de travail en REP +

Force ouvrière a attiré l'attention de l'Inspection d'Académie sur les conditions de travail en REP + particulièrement pour les remplaçants :

- problèmes de planning : certains remplaçants ne peuvent pas prévoir leur semaine;
- problèmes liés à l'organisation des remplacements par demi-journée : le temps de midi devient un temps où le remplaçant doit corriger, se déplacer, assister à une concertation et si il lui reste du temps.... manger !;
- problèmes d'accès aux locaux pour les remplaçants REP + ;
- problèmes liés à la communication par courriel (absence de connexion dans certaines écoles ; courriel durant le week-end...).

FO demande à que ces difficultés organisationnelles soient anticipées pour l'année prochaine et que les expériences positives dans certains secteurs soient mises en avant.

Classes de maternelle avec moins d'ATSEM : des conditions de travail et de sécurité dégradées

De plus en plus, Force ouvrière est interpellée sur les conditions de travail en maternelle et particulièrement dans celle où la réforme des rythmes scolaires a entraîné une réorganisation ayant pour conséquence la diminution du temps d'ATSEM dans les classes.

Ce qui en ressort :

- problème de sécurité (à l'heure de Vigipirate!) surveiller l'accès aux locaux, la sieste(commencée) et la classe devient impossible....
- problème de sécurité incendie (évacuation avec des petits encadrés par un adulte)
- dégradation des conditions de travail par la mise à mal du partenariat enseignant/ATSEM
- les enseignants se retrouvent dans une situation où ils ont moins de moyens humains et une mission plus étendue.

Tout cela avec une classe souvent très chargée, des élèves peu autonomes (et c'est normal vu leur âge!) et des élèves « à besoins particuliers » ou en situation de handicap non reconnue. Force ouvrière demande que le CHSCT D et l'Inspection d'Académie s'emparent de cette problématique (demande visite de classes maternelles dans cette situation pour analyser la situation).

Faites remonter au syndicat vos témoignages !

Réorganisation des circonscriptions :

Lors du CHSCT D l'administration a indiqué que les créations de nouvelles circonscriptions (3 territoriales et 1 ASH) n'étaient pas accompagnées de créations de postes de RASED et de poste de secrétaires !

Comment une équipe de circonscription peut fonctionner dans ces conditions ? Comment la gestion quotidienne peut être efficace ?

Cette situation est inadmissible et Force ouvrière rejette toute mutualisation de postes existants !

Promotion des registres :

Force ouvrière demande que les enseignants du second degré soient mieux informés (par l'envoi des documents d'informations sur les messageries professionnelles) de :

- l'existence des registres d'hygiène et sécurité
- des procédures à suivre en cas d'incivilités et violences